



Périodique d'informations agathoises

Le Cactus agathois

N°14
0,50 €
MARS 2012

L'édito

Ce numéro 14 du Cactus Agathois, comme d'habitude, n'a que l'embarras du choix quant aux sujets à traiter. Mais le point central c'est la débauche actuelle de brochures municipales, d'autant plus séduisantes sur la forme qu'elles sont trompeuses sur le fond. Le maire essaye de faire croire qu'il va faire de grandes choses. Or ce qu'il a fait (Moulin des évêques, centre aquatique) est absurde et ruineux et quant au reste, il a fait peu ou rien, ce qui fait que l'existant s'est beaucoup dégradé (la voirie, le centre ville, beaucoup de résidences du Cap, la sécurité des Agathois, etc.). La démarche de l'actuelle majorité municipale repose en fait sur l'idée qu'on peut faire gober n'importe quoi à n'importe qui. Bref, tout le contraire de la démocratie. Avec nous, montrez leur que vous n'êtes pas dupes en répandant partout la vérité des faits.

L'équipe de rédaction

Agde 2020, Odyssée de l'esbrouffe

À l'approche d'échéances électorales, notre maire est sorti de sa léthargie. Et de pondre une brochure ultra luxueuse - quelques dizaines de milliers d'euros, normal, c'est le contribuable agathois qui paye - avec force images de synthèse. Plus un show du maire le 25 novembre au Palais des congrès au Cap pour promettre monts et merveilles, en se gardant bien de donner la parole à qui que ce soit d'autre !

D'abord, un grand battage sur le PLU (plan local d'urbanisme) dont va accoucher la municipalité en 2012 : belle merveille de la part d'une équipe qui a tendance à s'asseoir sur les règles d'urbanisme, par exemple, comme l'a rappelé la chambre régionale des comptes, au moulin des évêques, situé en zone inondable. En fait, la « règle d'or » est de construire à outrance, chacun comprend pourquoi.

Ensuite des titres ronflants : Agde la rayonnante ? L'absurde projet d'Ettorien de fusion des agglos Agde/Sète, s'est lamentablement cassé la figure, le bon sens du préfet ayant prévalu ! Agde la convoitée ? La plus importante société de Yachting implantée au Cap a annoncé il y a quelques semaines qu'elle transférerait son activité à Sète, où les services sont bien meilleurs ! Agde la naturelle ? L'état des espaces verts est de plus en plus lamentable et la zone du canal une poubelle à ciel ouvert ! Agde la compétitive ? La municipalité se fichant de la prolongation de la ligne grande vitesse du TGV, la future gare risque d'être à Narbonne (à 50 km et non à l'aéroport de Vias, tout près d'Agde), ce qui dans dix ans risque de couler Le Cap sur le marché touristique ! Agde la culturelle ? Certes, les créateurs établis en Agde font de leur mieux mais notre centre ancien, si riche de potentialités, est dans un état de décrépitude lamentable, avec une SEBLI, soit disant chargée de le rénover, aux résultats insignifiants ! Agde la solidaire ? la pauvreté a progressé de 20% dans la ville depuis 2008 !

Mais quoi de mieux pour masquer le vide d'un bilan que de sortir son joker ? Et le maire de



Entrée d'Agde la merveilleuse !

nous vanter un fumeux projet de réhabilitation de l'île des loisirs. Première addition pour le contribuable, 470 000 euros pour l'étude de Jean Nouvel... un architecte certes connu, mais qui n'a jamais travaillé sur une station touristique... et par la suite, pour 30 millions d'euros de travaux genre « bétonnant », en cachant sur la brochure les quelques 500 logements prévus par des bougainvilliers roses ! Quand on voit l'état des malheureux palmiers en pot que personne n'entretient on peut s'inquiéter sur le devenir de ce « jardin suspendu » !

Donc, en pleine période de déconfiture annoncée de l'immobilier, le maire annonce la densification accélérée de l'île, alors que pas un des 11 appartements de luxe du moulin des évêques n'a été vendu en 2 ans ! Absurdités et folie des grandeurs !

Quand il faudrait rénover le centre-ville au lieu d'y laisser prospérer les trafics en tous genres... Quand il faudrait aider les copropriétaires de nombre de résidences du Cap à rénover leur bâti, au lieu de le laisser se dégrader...

Quand il faudrait vraiment créer un réseau de pistes cyclables et non pas des tronçons épars et non sécurisés...

Bref, que de choses pourraient être faites avec une municipalité qui aurait le sens de l'intérêt général...

PA

Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Mars 2012

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois

3, rue de la Maîtrise - 34300 Agde

ou par mail :

lecactusagathois@hotmail.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 15000 exemplaires sur papier recyclé

Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

Eau : que nous fait-on payer en AGDE ?

Difficile pour les usagers de régler la note ! L'augmentation récente viendrait notamment d'une avance de 6 mois sur abonnement consentie à la Lyonnaise des eaux. Peu probable que ce soit à cause de difficultés financières, car les sociétés de distribution d'eau sont florissantes !

Depuis quand paie-t-on d'avance un service ? Avance soit disant nécessaire pour financer l'extension de la station d'épuration, mais les habitants d'Agde contribuent à travers leurs impôts locaux à son financement. Alors pourquoi une double taxation à travers cette surfacturation ? Pour mémoire, il serait intéressant de connaître le montant des recettes des abonnements en copropriété. Dans une copropriété de 215 lots la redevance au titre du compteur de livraison est de 215 X 25 euros = 5 375 euros environ, sans consommer la moindre goutte d'eau !

On comprend pourquoi les sociétés de distribution d'eau sont riches !

La capacité de la station d'épuration ne serait-elle pas devenue insuffisante suite à l'ouverture de « l'archipel de l'eau » à savoir la nouvelle piscine ? Encore un exemple de la mauvaise gestion de la municipalité, dont l'imprévoyance est un trait essentiel, après le moulin des évêques réhabilité sans avoir pensé l'aménagement des abords, ce qui a augmenté la note déjà salée de la « salle des fêtes »...

Après l'opération parkings payants du Cap, dont le retour sur investissement se fait attendre (à quand le transfert au privé ?), cette affaire d'eau, c'est la goutte de trop ! Espérons que nos lecteurs mettront fin en 2012 et en 2014 aux mandats du responsable de ces errements.

Mirabel : vers la monarchie ?

Observateur attentif des travaux du conseil municipal, du 9 janvier, j'ai été choqué par certains propos de Mr le 1er adjoint, conseiller général. Sur un ton un peu condescendant, mais il n'est pas le seul élu à s'exprimer ainsi dans cette instance, en parlant des Agathois, il a utilisé la formule « mes administrés » ou « nos administrés ». Oui, j'ai été choqué, en aucun cas je ne suis son administré n'ayant aucun lien de dépendance vis-à-vis de lui. Sur le plan personnel, je suis son concitoyen, dans le cadre municipal, je suis surtout un contribuable et, à ce titre, je suis de droit un usager des services publics municipaux. Il ne s'agit pas d'un débat sémantique mais d'un coup de colère sincère. S'il devait y avoir une utilisation de pronoms possessifs, c'est nous, contribuables, qui serions en droit de les utiliser, c'est vous en tant qu'élu qui nous devez des comptes. Dans l'histoire de France, c'est le Roi qui parlait de « ses sujets », affirmant ainsi leur totale dépendance vis-à-vis de lui. Je préfère la République et son slogan « Liberté, Egalité, Fraternité », garant d'un fonctionnement démocratique.

FC

Agde la culturelle ?

Plutôt l'a-culturelle !

Agde, la culture c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étales. On tartine, on tartine... On ne compte plus les publications, principalement municipales ou occasionnellement sous influence, qui portent la culture agathoise au pinacle. On se vante même du « renouveau » du coeur de ville, alors que les boutiques d'art installées à grand son de trompe ferment les unes après les autres... Gilles d'Ettore veut masquer cet échec mais il saute aux yeux dans la vieille ville.

Passé encore d'évoquer l'école municipale de musique et le futur site de l'îlot Molière, mais le maire ne manque pas de souffle en citant le Moulin des Evêques et le château Laurens parmi ses atouts. Le « moulin » tourne à vide et le château part en morceaux. On se gargarise de mots pour dresser un écran de fumée sur une politique vide de sens.

Rabâchons, rabâchons, il en restera toujours quelques chose... semble-t-on penser du côté de la mairie. Pour preuve, sans le moindre complexe, le programme ambition 2020 du maire parle de « Agde la culturelle ». Après « Agde la rayonnante » et « Agde la compétitive », n'en jetez plus... On va faire des jaloux.

Que les publications municipales fassent mousser les desseins du patron, c'est de bonne guerre. Quoique ce matraquage coûte fort cher aux contribuables. Mais qu'une revue comme « L'art...vues » prenne son discours pour argent comptant sur une dizaine de pages dans son dernier numéro, c'est plutôt curieux. Au mieux, c'est un manque de discernement. Bon, la revue en question est d'une diffusion restreinte, mais cela ne justifie pas le bourrage de crâne et l'absence de tout sens critique.

A propos, au moment où nous écrivons ces lignes, le musée de l'Ephèbe, en panne de chauffage, a dû recourir en urgence aux radiateurs électriques, au risque d'endommager les objets exposés qui exigent un taux d'humidité précis et constant...

Et à qui va-t-on faire croire que des manifestations confidentielles comme les « Hérault du cinéma » ou « les Hérault de la télé » qui permettent aux invités de faire de la figuration aux frais de la princesse, peuvent contribuer à la vocation culturelle d'une ville ? Agde, la culturelle ? Plutôt Agde l'a-culturelle. Malheureusement.

SW



Prêt pour le Conseil Municipal !



MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



Chevet l'dire à ton maire !

A chacun son petit mot favori. Celui de Gilles d'Ettore, c'est « chevet ». Pas un conseil municipal sans que notre fin lettré ne l'utilise, clamant qu'il est « au chevet de la ville ». Le problème (une paille !) c'est que l'expression « être au chevet » s'utilise quand on parle... d'un malade ! Donc, en grandes pompes (funèbres cela va de soi), D'Ettore se flatte d'être le rebouteux d'Agde ! Cette lucidité nous réchauffe le cœur !

Enfin, il avoue sa véritable capacité. Et de rajouter au dernier conseil : « je suis au chevet de la ville, je n'ai pas le temps de jouer au golf ou à la pétanque ! ». Au Cactus, on préférerait pourtant les deux dernières options, plus près de ce ras du sol qui lui va si bien. Le golf c'est pas mal pour un maire qui met sa ville au fond du trou. Et la pétanque encore mieux pour celui qui rate tout ce qu'il vise. Cochonnet qui s'en dédie, bien entendu !

Parlez-vous le « d'Ettorien » ?

L'avantage d'assister à un conseil municipal, c'est d'enrichir son vocabulaire et de découvrir de nouvelles expressions, grâce au maire. Petit florilège de la séance de janvier : à propos de sa gestion financière de la ville : « arrêtez ce donnage de leçons ! » A propos de l'avant-port : « nous nous y engageons avec entrain et joie ! » A propos de la concession de plage du Lezard Beach : « on l'a récupéré dans le giron de la ville ! » A propos de la propreté : « on ne ramasse pas les crottes de chien, on gère une ville balnéaire ! » Oups ! La pensée d'Ettorienne, c'est le Grand Larousse et le Petit Robert réunis. Pour la résumer, retenons donc cette puissante maxime digne d'un programme électoral : « pour ramasser dans son giron les crottes de chien avec entrain et joie, il suffit d'un donnage de leçons ! »

Pas entendu, pas retenu !

Lorsqu'il avait critiqué la gestion financière de la ville, Henri Couquet s'était fait traiter de « minable et de menteur » par le maire. La Chambre Régionale des Comptes ayant, depuis, livré elle aussi une analyse très critique sur le même sujet, Couquet n'a pu s'empêcher (on le comprend) de demander à Gilles d'Ettore s'il allait également traiter les juges de la Chambre Régionale de « minables et menteurs ». Très énervé, son Eminence a coupé le micro à Couquet et s'est contenté d'affirmer qu'il ne voulait « plus entendre parler de ce rapport ». Pour effacer la fièvre, rien de tel que de casser le thermomètre !

Frey-IPhone : ça c'est de la culture !

Si D'Ettore n'a, hélas, pas de dictionnaire sur lui durant le conseil municipal, son premier adjoint, lui, a son iPhone. Un élu d'opposition ayant cité Talleyrand, on a vu Sébastien Frey plonger frénétiquement sur son écran. Sans doute pour savoir qui était Talleyrand (mais non, pas Mitterrand !) et aussi pour rebondir sur le sujet (et chacun ici sait combien il est capable de rebondir depuis 2001). D'Ettore lui ayant redonné la parole, le premier adjoint a alors pu fièrement faire état de sa culture en citant à son tour... Talleyrand : « Tout ce qui est excessif est insignifiant » a-t-il renvoyé, superbe,

à l'élue d'opposition. Et tac ! Pour le prochain conseil, le Cactus conseille à Sébastien de potasser Confucius auquel on doit notamment ceci : « Quand le savant montre la lune, l'imbécile regarde le doigt ! ».

Rondement pensé

Qui a dit que Gilles D'Ettore n'avait pas une analyse fine de la situation financière de sa ville ? Sa flamboyante démonstration au dernier conseil municipal en est la preuve. Notre mathématicien en chef a subtilement décortiqué la chose en résumant à sa façon le pourquoi de ce qu'il croit être une bonne gestion. Et comment ? Avec le théorème suivant : « tant que les courbes ne se touchent pas, tout va bien ! » Alors là, les bras nous en tombent ! Et celui de l'Ephèbe aussi ! Cet homme-là, ce n'est plus un maire, c'est Einstein et l'Almanach Vermot réunis ! Tant de finesse dans le propos, tant de clarté dans le verdict ! Il faut absolument lui décerner le Prix Nobel d'économie avant que les courbes de son cerveau, elles, s'entortillent encore un peu plus autour du vide sidéral de sa pensée !



Flashez ce code avec votre portable et retrouvez-nous sur :

www.lecactusagathois.com



*« Merci de nous faire partager votre vision si claire et malheureusement si effarante de l'actualité agathoise. Vos propos changent de la presse locale lisse et soporifique.... Longue vie au Cactus, qu'il pique encore et encore notre chère municipalité... »
signé A R*

Le rugby Agathois est beau ...même sous la pluie.

Lors du conseil municipal, consacré au projet de budget 2012 le rugby a donné lieu à plusieurs échanges parfois acerbes entre M le maire et son opposant ex adjoint. Passionné de ce sport, j'ai voulu comprendre la vraie raison qui a priori n'est pas sportive, l'un et l'autre se présentant comme fidèles supporters, souvent présents au stade. En fait il s'agit du problème récurrent



Dure, dure, la Cour des comptes sur la gestion municipale

La Cour des Comptes, la plus haute juridiction financière de notre pays, vient, dans le cadre de son rapport annuel, section gestion publique (voir en ligne sur le site de la Cour) d'épingler la gestion municipale d'Agde même si le rapport concerne 15 stations balnéaires de la région. Le plus frappant est la démonstration rigoureuse du caractère illégal du permis de construire ayant servi à la rénovation du Moulin des évêques : « le permis de construire accordé n'a pas respecté les prescriptions du plan des risques naturels... » a conclu la Cour (p 1004-1005). La Sodéal est également passée à la moulinette : « la commune n'a pas créé de budget annexe permettant de retracer l'activité du port de plaisance, considérant à tort que la seule production du compte du délégataire suffisait... Les comptes rendus annuels que les délégataires doivent produire, notamment un rapport financier, un rapport technique et une analyse de la qualité du suivi, restent trop succincts, ce qui a été constaté par exemple à Agde... » (p1011).

Cerise sur le gâteau, alors que tous les ministres concernés, le préfet de la région Languedoc-Roussillon et la majorité des maires des communes citées dans le rapport ont répondu par écrit aux observations de la Cour, le maire d'Agde n'a fourni aucune réponse écrite.

Mauvais gestionnaire et en plus pas poli du tout...

de la couverture des tribunes du stade Michel Millet et donc de l'utilisation des finances municipales. Sans polémique, un constat, alors que le club de rugby agathois évolue à un bon niveau national et obtient d'excellents résultats, il est l'un des rares clubs de ce niveau à ne pas avoir de tribunes couvertes. Cet investissement est indispensable, certes cela représente dans l'absolu quelques centaines de milliers d'euros, mais aussi seulement quelques centièmes du coût du complexe aquatique jouxtant le stade Michel Millet.

Alors oui, quand on assiste, sous la pluie, à un beau match de rugby, on peut juger la situation paradoxale : ceux qui viennent profiter des jeux de l'eau sont à l'abri de la pluie et nous, nous sommes sous la pluie !!

Monsieur le maire, mettez vos actes en accord avec vos déclarations, ne bottez pas en touche, transformez l'essai, engagez les travaux !!

FC



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM PRÉNOM

ADRESSE

.....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement) 20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien) 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

3, rue de la Maitrise - 34300 Agde

Signature obligatoire :